

Metz, le 23 décembre 2021

## COMMUNIQUE

### Le Conseil de Développement Durable recrute : faites entendre votre voix !

*Dans le cadre de son renouvellement partiel, le Conseil de Développement Durable de l'Eurométropole de Metz (CODEV) recrute ses nouveaux membres. Pour toutes les personnes ayant envie de s'impliquer activement au sein de cette assemblée citoyenne, c'est le moment de postuler ! Les candidatures sont à déposer sur le site du CODEV : [codev@eurometropolemetz.eu](mailto:codev@eurometropolemetz.eu), jusqu'au 27 janvier 2022.*

Le CODEV est ouvert à toutes les personnes curieuses et motivées par l'envie d'investir un peu de leur temps dans un travail d'équipe, d'échanger pour construire et de participer à la réalisation des projets menés sur le territoire. Tous les habitants de l'Eurométropole sont les bienvenus au sein de l'assemblée. Qu'ils habitent en ville ou à la campagne, dans un quartier résidentiel ou dans une cité, qu'ils aient 25 ans, 40 ans ou plus, qu'ils soient salariés ou pas, qu'ils aient des enfants ou non..., c'est leur expérience, leur approche que recherche le CODEV, soit pour faire partie du collège habitants, de celui des personnes qualifiées, ou pour rejoindre ponctuellement les travaux menés par l'assemblée.

**Pour candidater, une seule adresse : [codev@eurometropolemetz.eu](mailto:codev@eurometropolemetz.eu).**

**Date limite : le 27 janvier 2022.**

#### Qu'est-ce qu'un CODEV ?

Les Conseils de Développement Durable sont des instances de démocratie participative composées de citoyens et de représentants des grands secteurs d'activité du territoire. Ils sont mis en place dans toutes les grandes intercommunalités de France. Ils sont là pour offrir aux élus un autre regard sur les attentes des habitants et les enjeux liés à la vie du territoire : santé, culture, économie, mobilité, solidarité, transition climatique etc... Les avis qu'ils rédigent, les études qu'ils réalisent, les propositions qu'ils font, ont pour but d'interpeller, mais aussi de faire évoluer les politiques publiques (stratégie de développement, d'aménagement, de déplacement etc.). Ils contribuent sur le territoire et auprès de ses élus, à des débats d'actualité voire de société (enjeux de la participation citoyenne et des transitions sociétales, place des technologies numériques, dynamiques transfrontalières, crise sanitaire, dialogue générationnel...).

## Le fonctionnement du CODEV

Le CODEV de l'Eurométropole de Metz est né en 2009. Son fonctionnement prévoit un renouvellement partiel de ses membres tous les 3 ans. Il intervient soit sur saisine du Président, pour travailler sur un sujet identifié, soit sur auto-saisine à propos d'un sujet qui lui semble assez pertinent pour interpeller les pouvoirs publics.

En septembre dernier, **le CODEV signait avec l'Eurométropole de Metz un nouveau cadre de coopération**, afin de redéfinir le profil de cette assemblée participative, de l'ancrer plus fortement dans le territoire et de renforcer le dialogue avec les responsables locaux notamment.

Comme le veut la loi, sa composition se doit de refléter la composition de la population de la Métropole, en termes de parité, de classes d'âges, de profils d'activité, de lieux de vie, etc. Pour mieux contribuer à cette diversité, **le nombre de ses membres a été porté à 96**. La nouvelle assemblée, qui sera mise en place début d'année prochaine, comptera donc :

- 32 habitants,
- 48 représentants de différents secteurs d'activité (acteurs du cadre de vie, de l'économie, de l'enseignement supérieur, de l'innovation, de l'économie sociale et solidaire...)
- 16 personnes choisies pour leur domaine particulier d'expertise. Elle s'appuiera aussi sur un forum composé de citoyens ou partenaires ressources.

[www.eurometropolemetz.eu](http://www.eurometropolemetz.eu)

[www.facebook.com/EurometropoleMetz](https://www.facebook.com/EurometropoleMetz) - [www.twitter.com/EurometropoleMetz](https://www.twitter.com/EurometropoleMetz)

[www.instagram.com/EurometropoleMetz](https://www.instagram.com/EurometropoleMetz)

Contact Presse : Céline VINCENT | Direction de la Communication Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 20 90 99 80 | [cvincent@eurometropolemetz.eu](mailto:cvincent@eurometropolemetz.eu)